

ENCADREMENT SECURITE INCENDIE

	Etablissement	Service de sécurité Incendie	Service de représentation en complément du SSI (ne peut être distrait de ses missions)
SALLES DE SPECTACLES	Etablissement de 2ème catégorie avec espace scénique intégré ou adossé et décors de catégorie M2 ou bois classé M3	1 agent de sécurité incendie et 2 personnes désignées qui peuvent être employées à d'autres tâches	1 SSIAP 1
	Etablissements de 3ème et 4ème catégories avec espace scénique intégré ou adossé et décors de catégorie M2 ou bois classé M3	2 personnes désignées qui peuvent toutes les deux être employées à d'autres tâches	1 SSIAP 1
	Tous autres établissements	1 personne désignée qui peut être employée à d'autres tâches	Aucune disposition à prévoir
SALLES DE PROJECTIONS	Tous établissements (hors 1ère catégorie)	1 personne désignée qui peut être employée à d'autres tâches	
AUTRES ETABLISSEMENTS	Tous établissements (hors 1ère catégorie)	1 personne désignée qui peut être employée à d'autres tâches	